

FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA

PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2021

FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA
PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA
ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2021

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
État des résultats	4
État de l'évolution des actifs nets	5
État de la situation financière	6 - 7
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 16
Renseignements complémentaires	17 - 21



Mongiat • Bernucci

S.E.N.C.R.L. / LLP, Société de CPA / Partnership of CPAs

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
Fondations philanthropiques Canada
Philanthropic Foundations Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Fondations philanthropiques Canada / Philanthropic Foundations Canada (l'« association »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2021, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'association au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'association.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'association;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'association à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Montréal (Québec)
Le 12 mai 2022

¹ Par Michel Bernucci, CPA auditeur, CA

**FONDATEMENTS PHILANTHROPIQUES CANADA
PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA**

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

	Fonds d'adminis- tration générale	Fonds de réserve d'opport- unité	Fonds d'urgence	2021 Total	2020 Total
Produits					
Cotisations des membres	946 190 \$	- \$	- \$	946 190 \$	845 818 \$
Dons pour programmation et autres	286 480	-	-	286 480	116 550
Dons - CV & politiques publiques	180 000	-	-	180 000	-
Subventions	65 000	-	-	65 000	266 720
Commandites de conférence	45 000	-	-	45 000	-
Conférence	55 528	-	-	55 528	-
Projets spéciaux (note 6)	61 710	-	-	61 710	-
Événement virtuel	-	-	-	-	30 186
Subventions étudiants (MITACS)	13 037	-	-	13 037	-
Intérêts	10 341	-	-	10 341	5 999
Consortium Québec COVID-19	708 129	-	-	708 129	2 218 600
Projet collaboratif/climatique	67 444	-	-	67 444	35 120
	<u>2 438 859</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>2 438 859</u>	<u>3 518 993</u>
Charges					
Impact					
Plaidoyer (annexe A)	502 232	-	-	502 232	62 727
Apprentissage et mobilisation des connaissances (annexe B)	232 815	-	-	232 815	373 465
Communications stratégiques (annexe C)	247 214	-	-	247 214	167 616
Recherche (annexe D)	116 123	-	-	116 123	85 342
Soutien aux membres (annexe E)	149 017	-	-	149 017	175 916
Conférence/colloque (annexe F)	157 224	-	-	157 224	-
Gouvernance et reddition de comptes (annexe G)	24 785	-	-	24 785	64 301
Opérations (annexe H)	226 399	-	-	226 399	284 450
Consortium Québec COVID- 19 (annexe I)	708 129	-	-	708 129	2 222 377
Projet collaboratif/climatique (annexe J)	70 329	-	-	70 329	31 843
	<u>2 434 267</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>2 434 267</u>	<u>3 468 037</u>
Excédent des produits sur les charges	<u>4 592 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>4 592 \$</u>	<u>50 956 \$</u>

FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA
 PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

	Fonds d'adminis- tration générale	Investis en immobili- sations corporelles	Fonds de réserve d'opport- unité	Fonds d'urgence	2021 Total	2020 Total
SOLDE AU DÉBUT	(7 906) \$	11 866 \$	261 954 \$	525 368 \$	791 282 \$	740 326 \$
Excédent des produits sur les charges	10 912	(6 320)	-	-	4 592	50 956
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(5 929)	5 929	-	-	-	-
SOLDE À LA FIN	<u>(2 923) \$</u>	<u>11 475 \$</u>	<u>261 954 \$</u>	<u>525 368 \$</u>	<u>795 874 \$</u>	<u>791 282 \$</u>

**FONDACTIONS PHILANTHROPIQUES CANADA
PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA**

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2021

	Fonds d'adminis- tration générale	Fonds de réserve d'opport- unité	Fonds d'urgence	2021 Total	2020 Total
Actif					
Actif à court terme					
Encaisse	398 691 \$	- \$	- \$	398 691 \$	1 525 048 \$
Dépôt à terme et intérêts cours	1 034 337	-	-	1 034 337	281 686
Débiteurs (note 3)	63 117	-	-	63 117	26 597
Frais payés d'avance	5 365	-	-	5 365	36 849
Créances interfonds (note 8)	<u>-</u>	<u>261 954</u>	<u>525 368</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	1 501 510	261 954	525 368	1 501 510	1 870 180
Immobilisations corporelles (note 4)	<u>11 475</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>11 475</u>	<u>11 866</u>
	<u>1 512 985 \$</u>	<u>261 954 \$</u>	<u>525 368 \$</u>	<u>1 512 985 \$</u>	<u>1 882 046 \$</u>

**FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA
PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA**

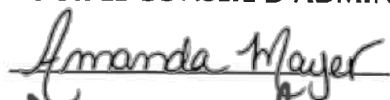
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2021

	Fonds d'adminis- tration générale	Fonds de réserve d'opport- unité	Fonds d'urgence	2021 Total	2020 Total
Passif					
Passif à court terme					
Créditeurs et frais courus	130 752 \$	- \$	- \$	130 752 \$	88 684 \$
Apports reportés (note 5)	469 674	-	-	469 674	837 070
Subventions reportées	50 000	-	-	50 000	60 000
Dons reportés	66 685	-	-	66 685	105 010
Créances interfonds (note 8)	<u>787 322</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>1 504 433</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>717 111</u>	<u>1 090 764</u>
Actifs nets					
Non affectés	(2 923)	-	-	(2 923)	(7 906)
Investis en immobilisations corporelles	11 475	-	-	11 475	11 866
Fonds de réserve d'opportunité	-	261 954	-	261 954	261 954
Fonds d'urgence	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>525 368</u>	<u>525 368</u>	<u>525 368</u>
	<u>8 552</u>	<u>261 954</u>	<u>525 368</u>	<u>795 874</u>	<u>791 282</u>
	<u>1 512 985</u> \$	<u>261 954</u> \$	<u>525 368</u> \$	<u>1 512 985</u> \$	<u>1 882 046</u> \$

Engagements contractuels (note 9)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

 , administrateur

 , administrateur

**FONDATEMENTS PHILANTHROPIQUES CANADA
PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA**

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

	2021	2020
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	4 592 \$	50 956 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	6 320	5 608
Intérêts courus	<u>(2 651)</u>	<u>1 366</u>
	8 261	57 930
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 7)	<u>(378 689)</u>	<u>590 309</u>
	<u>(370 428)</u>	<u>648 239</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Dépôts à terme	(750 000)	503 637
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(5 929)</u>	<u>(13 017)</u>
	<u>(755 929)</u>	<u>490 620</u>
Augmentation (diminution) de l'encaisse	(1 126 357)	1 138 859
Encaisse au début	<u>1 525 048</u>	<u>386 189</u>
Encaisse à la fin	<u><u>398 691</u></u> \$	<u><u>1 525 048</u></u> \$

1. STATUT

Le 18 août 1999, Fondations philanthropiques Canada / Philanthropic Foundations Canada a été constituée en corporation sans capital-actions, en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes. Le 19 août 2013, l'association a demandé et a obtenu un certificat de prorogation sous la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. L'association, composée uniquement de membres, a été formée pour encourager la croissance et le développement de fondations privées indépendantes, efficaces et responsables, et pour favoriser un milieu social et réglementé qui encourage une contribution philanthropique.

Depuis le 1er janvier 2003, l'association est enregistrée comme organisme de bienfaisance en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et, à ce titre, n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'association applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

L'association applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'association évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des dépôts à terme et intérêts courus et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des créditeurs et frais courus.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'association détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'association détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

L'association comptabilise ses coûts de transactions dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Comptabilité par fonds

Les produits et les charges afférents à la prestation des cotisations des membres et à la programmation sont présentés dans le fonds d'administration générale.

Le fonds de réserve d'opportunité présente les produits et les charges afférents aux renforcement des capacités et aux projets spéciaux de l'association.

Le fonds d'urgence a pour but de traiter les éventualités catastrophiques.

Constatation des revenus

Les apports affectés sont constatés à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les cotisations des membres sont constatées comme revenu proportionnellement au cours de l'exercice fiscale auquel elles se rapportent.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des revenus (suite)

Les produits de conférence et de colloque et les revenus provenant des programmes sont constatés comme revenu quand l'événement a lieu.

Les commandites et subventions sont constatées lorsque les charges s'y rapportant sont engagées.

Les dons sont constatés lorsqu'ils sont reçus.

Les intérêts sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.

Les revenus de location sont constatées lorsqu'ils sont reçus.

Ventilation des charges

L'association présente plusieurs de ses charges regroupées par fonction : impact, gouvernance, reddition de comptes et opérations.

Les salaires et avantages sociaux sont répartis au prorata des heures travaillées pour chaque fonction.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'association consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	Périodes
Mobilier de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans

**FONDTIONS PHILANTHROPIQUES CANADA
PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2021

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

3. DÉBITEURS

	2021	2020
Sommes à recevoir de l'État	63 117 \$	14 158 \$
Débiteurs	<u>-</u>	<u>12 439</u>
	<u>63 117 \$</u>	<u>26 597 \$</u>

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2021		2020	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau	21 468 \$	21 468 \$	- \$	- \$
Matériel informatique	<u>65 198</u>	<u>53 723</u>	<u>11 475</u>	<u>11 866</u>
	<u>86 666 \$</u>	<u>75 191 \$</u>	<u>11 475 \$</u>	<u>11 866 \$</u>

FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA
PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2021

5. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des cotisations de membres et des revenus pour le consortium Québec COVID-19 et le projet collaboratif/climatique reçus au cours de l'exercice considéré et destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes:

	2021	2020
Solde d'ouverture	837 070 \$	315 250 \$
Moins : montant constaté à titre de revenu de l'exercice	(837 070)	(315 250)
Plus : montant reçu pour l'exercice suivant	<u>469 674</u>	<u>837 070</u>
Solde de clôture	<u>469 674 \$</u>	<u>837 070 \$</u>

6. PROJETS SPÉCIAUX

	2021	2020
Frais d'inscription pour JEDI	26 930 \$	- \$
DEI	13 700	-
Réconciliation	11 080	-
Data	<u>10 000</u>	<u>-</u>
	<u>61 710 \$</u>	<u>- \$</u>

**FONDTIONS PHILANTHROPIQUES CANADA
PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2021

**7. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU
FONCTIONNEMENT**

	2021	2020
Débiteurs	(36 520) \$	1 355 \$
Frais payés d'avance	31 484	(26 612)
Créditeurs et frais courus	42 068	23 836
Apports reportés	(367 396)	521 820
Subventions reportées	(10 000)	(15 000)
Dons reportés	<u>(38 325)</u>	<u>84 910</u>
	<u><u>(378 689) \$</u></u>	<u><u>590 309 \$</u></u>

8. CRÉANCES INTERFONDS

Les créances interfonds au 31 décembre 2021 ne portent pas d'intérêt et n'ont aucune modalité de remboursement.

9. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les engagements pris par l'association en vertu de baux totalisent 5 640 \$ et les versements à effectuer au cours du prochain exercice sont les suivants :

2022	<u><u>5 640 \$</u></u>
------	------------------------

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'association, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date de l'état de la situation financières.

10. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'association est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'association à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'association à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

L'association gère son portefeuille de dépôts à terme en fonction de ses besoins de trésorerie et de façon à optimiser ses revenus d'intérêts. Le taux d'intérêt moyen pondéré sur les dépôts à terme à la fin de l'exercice était de 0,78 % (2,78 % en 2020) et les échéances de ceux-ci sont de douze mois.

Risque de crédit

L'association est exposée à un risque de crédit sur les débiteurs et les dépôts à terme. L'association évalue de façon continue les débiteurs sur la base des montants qu'elle a la quasi-certitude de recevoir et les dépôts à terme sont investis auprès de grandes institutions financières.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. Il provient notamment du délai éventuel de réalisation de la juste valeur des placements.

L'association gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels, ainsi qu'en détenant des actifs qui peuvent être facilement transformés en trésorerie et en gérant les échéances des passifs financiers.

Les créiteurs et frais courus sont généralement remboursés dans un délai n'excédant pas 30 jours.

11. INCIDENCE DE LA COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a annoncé que la COVID-19 (maladie à coronavirus 2019) pouvait être qualifiée de « pandémie ». Cette annonce a déclenché la mise en place d'une série de mesures de santé publique et de mesures d'urgence pour lutter contre la propagation du virus. La durée et les incidences de la COVID-19 restent inconnues et il est impossible d'estimer de façon fiable les incidences que la durée et la gravité de la pandémie pourraient avoir sur les résultats financiers et la situation de l'association aux périodes futures.

12. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2020 ont été reclassés afin de rendre leur présentation semblable à la nouvelle méthode détaillée de suivi de chaque projet et initiative adoptée en 2021. Certains chiffres de l'exercice 2020 n'ont pas pu être reclassés donc ces chiffres sont restés groupés selon leur classification d'origine.

**FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA
PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA**

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

	Fonds d'adminis- tration générale	Fonds de réserve d'opport- unité	Fonds d'urgence	2021 Total	2020 Total
Annexe A					
Plaidoyer					
Projets spéciaux	381 061 \$	- \$	- \$	381 061 \$	2 382 \$
Salaires et avantages sociaux attribués	<u>121 171</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>121 171</u>	<u>60 345</u>
	<u><u>502 232</u></u> \$	<u><u>-</u></u> \$	<u><u>-</u></u> \$	<u><u>502 232</u></u> \$	<u><u>62 727</u></u> \$

Annexe B

Apprentissage et mobilisation des connaissances

Salaires et avantages sociaux attribués	96 373 \$	- \$	- \$	96 373 \$	155 892 \$
Consultants et facilitateurs	69 058	-	-	69 058	122 669
Partenariats	18 890	-	-	18 890	39 607
Développement professionnel	16 926	-	-	16 926	3 978
Abonnements/connaissance	13 076	-	-	13 076	15 272
Conception	9 021	-	-	9 021	4 981
Événements d'apprentissage et logistique	5 493	-	-	5 493	31 066
Stratégie de données pour les bailleurs de fonds	<u>3 978</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>3 978</u>	<u>-</u>
	<u><u>232 815</u></u> \$	<u><u>-</u></u> \$	<u><u>-</u></u> \$	<u><u>232 815</u></u> \$	<u><u>373 465</u></u> \$

**FONDATEMENTS PHILANTHROPIQUES CANADA
PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA**

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

	Fonds d'adminis- tration générale	Fonds de réserve d'opport- unité	Fonds d'urgence	2021 Total	2020 Total
Annexe C					
Communications stratégiques					
Salaires et avantages sociaux attribués	151 985 \$	-	-	151 985 \$	114 928 \$
Développement Web	58 713	-	-	58 713	-
Projets spéciaux de communications	27 492	-	-	27 492	45 852
Site Web de FPC	6 827	-	-	6 827	6 836
Consultations en communications	<u>2 197</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>2 197</u>	<u>-</u>
	<u>247 214 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>247 214 \$</u>	<u>167 616 \$</u>

Annexe D

Recherche

Salaires et avantages sociaux attribués	107 548 \$	-	-	107 548 \$	80 335 \$
Frais de recherche	<u>8 575</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>8 575</u>	<u>5 007</u>
	<u>116 123 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>116 123 \$</u>	<u>85 342 \$</u>

Annexe E

Soutien aux membres

Salaires et avantages sociaux attribués	98 209 \$	-	-	98 209 \$	115 662 \$
Services de traduction	44 639	-	-	44 639	40 050
Frais de voyage et de représentation	6 030	-	-	6 030	15 682
Publications	<u>139</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>139</u>	<u>4 522</u>
	<u>149 017 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>149 017 \$</u>	<u>175 916 \$</u>

**FONDATEMENTS PHILANTHROPIQUES CANADA
PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA**

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

	Fonds d'adminis- tration générale	Fonds de réserve d'opport- unité	Fonds d'urgence	2021 Total	2020 Total
Annexe F					
Conférence/colloque					
Salaires et avantages sociaux attribués	71 612 \$	- \$	- \$	71 612 \$	- \$
Autres frais de conférence	33 599	-	-	33 599	-
Honoraires professionnels	22 621	-	-	22 621	-
Logistiques	22 267	-	-	22 267	-
Comité et conférenciers	<u>7 125</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>7 125</u>	<u>-</u>
	<u>157 224 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>157 224 \$</u>	<u>- \$</u>

Annexe G

Gouvernance et reddition de comptes

Audit	15 962 \$	- \$	- \$	15 962 \$	10 319 \$
Rapport annuel	6 248	-	-	6 248	1 150
Assurances	2 575	-	-	2 575	863
Planification stratégique	-	-	-	-	50 336
Frais légaux	-	-	-	-	1 125
Conseil d'administration	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>508</u>
	<u>24 785 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>24 785 \$</u>	<u>64 301 \$</u>

**FONDATEMENTS PHILANTHROPIQUES CANADA
PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA**

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

	Fonds d'adminis- tration générale	Fonds de réserve d'opport- unité	Fonds d'urgence	2021 Total	2020 Total
Annexe H					
Opérations					
Salaires et avantages sociaux attribués	83 869 \$	- \$	- \$	83 869 \$	135 777 \$
Loyer	47 520	-	-	47 520	75 581
Soutien informatique	34 569	-	-	34 569	40 840
Fournitures de bureau	16 751	-	-	16 751	5 295
Comptabilité	16 729	-	-	16 729	7 094
Honoraires professionnels et consultants	9 054	-	-	9 054	-
Amortissement	6 320	-	-	6 320	5 608
Téléphone et internet	4 384	-	-	4 384	4 225
Services financiers	3 341	-	-	3 341	3 187
Amélioration du bureau	1 835	-	-	1 835	2 574
Frais postaux et de livraison	1 641	-	-	1 641	2 585
Énergie	386	-	-	386	402
Assurances	-	-	-	-	1 282
	<u>226 399 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>226 399 \$</u>	<u>284 450 \$</u>

Annexe I

Consortium Québec COVID-19

Frais du consortium COVID Québec	594 086 \$	- \$	- \$	594 086 \$	2 068 573 \$
Frais de coordination de projet	114 043	-	-	114 043	45 628
Salaires et avantages sociaux attribués	-	-	-	-	108 176
	<u>708 129 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>708 129 \$</u>	<u>2 222 377 \$</u>

FONDATIONS PHILANTHROPIQUES CANADA
 PHILANTHROPIC FOUNDATIONS CANADA

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

				2021	2020
Annexe J					
Projet collaboratif/climatique					
Projet climatique	67 444 \$	- \$	- \$	67 444 \$	31 843 \$
Collaboratif climatique					
Montréal	<u>2 885</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>2 885</u>	<u>-</u>
	<u>70 329 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>70 329 \$</u>	<u>31 843 \$</u>